

## **Méthodologie pour élaborer un rapport sur une maison d'arrêt (Groupe-prison LDH de Toulouse)**

**Introduction :** En matière de prison, tout champ peut être sujet à un rapport. Il serait macrophage de vouloir se lancer sur un chantier qui engloberait la totalité des thématiques. Les sujets traités doivent être choisis en fonction des compétences du groupe de travail. Les établissements pénitentiaires modifient souvent leur fonctionnement interne, le groupe de travail doit limiter dans le temps la réalisation de son rapport sous peine d'obsolescence.

### **I - Identification des différents éléments concernant l'établissement pénitentiaire étudié**

#### **Le type d'établissement**

Localisation de l'établissement, régimes et profils de détenus, mode de gestion, histoire de son implantation...  
Sa population

#### **La vie au sein de l'établissement**

Processus arrivant.  
L'encellulement (description d'une cellule, équipement, état matériel, promiscuité, respect de l'intimité...)  
Conditions de détention (possession d'objets personnels, promenade, téléphone...)  
L'accès aux soins  
L'accès au travail (nature et conditions) et aux formations professionnelles  
L'accès à la culture, aux activités et aux cours (éducation nationale et autres dispositifs)

**Rôle et accueil des familles** (conditions des parloirs, rythmes, Unités de Vie Familiale...)

**Relations : détenus / administration / personnels / intervenants** (médecins, visiteurs, formateurs, professeurs...)

### **II – Ecriture du rapport**

#### **Recherches d'informations**

Arriver à se créer un réseau de personnes en relation directe avec l'établissement ou pouvant permettre un contact auprès du personnel pénitentiaire ou d'anciens détenus (la direction, le service pénitentiaire d'insertion et de probation, les surveillants de prison, les UCSA ou SMPR, les visiteurs, les familles, les intervenants, formateurs, artistes...)

#### **Confrontation des informations** en interrogeant différentes sources

Il est essentiel de croiser les informations pour s'assurer de leur véracité.

#### **Etude de l'environnement législatif et réglementaire**

Confronter les textes de lois à la réalité des faits et inversement

#### **Regroupement périodique** (mensuel par exemple)

Exposer l'avancement des recherches (témoignages, recherches juridiques..)  
Poser une trame  
Effectuer une répartition des tâches, qui fait quoi ?

#### **La rédaction**

Distribution des différents chapitres à travailler pour un 1er jet de rédaction  
Envoi de ce premier jet à tous, en amont de la réunion plénière pour étude et réflexion  
Lors de la réunion, mettre au débat les textes rédigés, prendre en compte les différentes remarques et mettre en forme le texte final avec un possible renvoi à la réunion suivante.

#### **Une observation objective** entrecoupée de remarques de la LDH.

Les textes doivent être objectifs, y inclure, au fur et à mesure, les remarques ou les avis de la LDH.

#### **Une ligne de conduite, simple et efficace**

Identifier les manquements au Droit et à son accès, mettre en avant le rôle éthique et politique de la LDH.

#### **Mise en forme du rapport** dans son ensemble et relectures diverses.

Trois relectures minimum.  
Mise en page aérée avec possibilité de rajouter des visuels.

#### **Média et communication (briser le silence et l'ignorance – combattre les amalgames et les simplifications)**

La diffusion d'un rapport est l'occasion d'ouvrir une fenêtre en terme d'information citoyenne.  
Le sujet « prison » est un champ d'information prisé par les médias notamment la presse écrite (papier et web).  
Les journalistes disposent de peu de temps pour s'instruire du sujet, le rapport doit être court et lisible pour qu'ils s'en emparent.  
La presse est en recherche de position politique ferme, ce qu'elle cherche c'est la parole de la LDH.